



Domaine de la Lombardière
07430 DAVÉZIEUX
Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Transmis en sous-préfecture le :	Publié le :	Notifié le :
28/06/2024	03/07/2024	

Décision du Président n°DP_2024_0094
Conclusion d'un marché " Réhabilitation d'une ancienne usine en conservatoire à rayonnement intercommunal " - Lots 2 à 14 sauf le 5 n° 202413.

Le Président d'Annonay Rhône Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique,

Vu la délibération n° CC-2022-449 du 15 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Président conférée par le Conseil Communautaire en vertu de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Vu la décision de la Commission d'Appel d'offres du 18 juin 2024,

Considérant qu'Annonay Rhône Agglo souhaite confier à des prestataires privés le soin de réaliser les travaux désignés en objet,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : La conclusion d'un marché pour la réhabilitation d'une ancienne usine en conservatoire à rayonnement intercommunal avec les sociétés suivantes :

Lots	Société	Adresse	Montant € HT	Montant € TTC
2 - Curage	SAS OBOUSSIE R TP	215, chemin des Chaumettes 26320 SAINT MARCEL LES VALENCE	122 925,90	147 511,08
3 – Maçonnerie	SAS ELLIPSE MACONNERIE	ZI du Bayon - 1 rue des Lilas 42150 LA RICAMARIE	1 177 578,33	1 413 094,00
4 – Etanchéité	Classement sans suite pour motif d'intérêt général (offre inacceptable)			
6 – Métallerie - Serrurerie	ERCM	Chemin des Falcons 07100 ANNONAY	410 262,50	492 315,00
7 – Façades	JACQUET SAS	ZA du Rocher 38780 ESTRABLIN	389 599,56	467 519,47
8 – Menuiseries intérieures bois - Parquet	GUILLON SAS	12, rue Frédéric Mistral 38370 LES ROCHES DE CONDRIEU	610 958,89	733 150,67
9 – Plâtrerie – Peintures – Faux plafond – Sols souples	Classement sans suite pour motif d'intérêt général (offres inacceptables)			
10 – Carrelage - Faïences	MAZET DENIS	81 Allée de Beauregard 07100 ANNONAY	26 131.44	31 357.73
11 – Ascenseur	SA KONE	Agence de Saint-Priest - 16, avenue Urbain le Verrier 69800 SAINT-PRIEST	66 220,00	79 464,00
12 – Equipement mobilier	Classement sans suite pour motif d'intérêt général (offres inacceptables)			
13 – Electricité courants forts et courants faibles	Classement sans suite pour motif d'intérêt général (offres inacceptables)			
14 – Chauffage – Ventilation - Plomberie	Infructueux (aucune offre reçue)			
TOTAL			2 803 676.62	3 364 411.95

Les lots 4, 9 et 12 vont faire l'objet d'une nouvelle consultation en procédure d'appel d'offres ouvert avec avis de publicité, le lot 13 fera l'objet d'une procédure avec négociation avec les deux sociétés ayant remis une offre régulière conformément à l'article R2124-3 6° du Code de la commande publique et le lot 14, aucune offre n'ayant été remise, ce lot sera lancé sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R2122-2.

ARTICLE 2 : Monsieur le Président en rendra compte au Conseil communautaire lors de sa prochaine séance.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent acte qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.

ARTICLE 4 : Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale : 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.

Fait à Davézieux, le 28 juin 2024

